

RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE **(11 Juin 2018)**

En vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'année 2017 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Les états financiers pour l'année 2017 ont été vérifiés par la firme Goudreau Poirier Inc., société de Comptables Professionnels Agréés. À leur avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En premier lieu, rappelons que le Budget de l'année 2017 incluait des revenus de fonctionnement de 17 003 000\$ versus des dépenses de 17 096 000\$. Les autres activités financières (comptant surtout le remboursement de la dette à long terme et du fonds de roulement) totalisaient 1 250 000\$. Nous avons ainsi dû affecter au surplus des années antérieures un montant total de 1 343 000\$, pour présenter un budget équilibré.

Les revenus courants de l'exercice financier 2017 ont été de 16 939 906\$, alors que les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 17 137 879\$, créant ainsi une variance défavorable de 197 973\$, avant les activités financières et les affectations pour un montant positif identique. Comme nous l'avons prévu dans l'élaboration du budget pour l'année 2017, la Ville présente donc un excédent nul de fonctionnement à des fins fiscales.

Les revenus de fonctionnement ci-haut mentionnés ont été 63 000\$ de moins que le budget. Les revenus de taxes ont été inférieurs aux attentes de 198 000\$. Les revenus fonciers sur les terrains du secteur nord (taxés au taux résiduel) ont généré une variance négative de 172 000\$ et les revenus tenant lieu de taxes foncières ont été inférieurs aux prévisions budgétaires de 84 000\$, principalement à cause de la réévaluation à la baisse d'un édifice provincial. Pour compenser partiellement, les revenus provenant de la cour municipale et

des droits de mutation immobilière ont dépassé les prévisions budgétaires d'un montant de 144 000\$.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement réelles ont dépassé les prévisions budgétaires d'un montant de 42 000\$. L'année 2017 a été marquée par les inondations dans le secteur sud de la Ville, en plus des crues printanières dans le secteur nord, occasionnant des coûts importants et inattendus de plus de 330 000\$. La période hivernale a aussi généré un dépassement de coûts de 107 000\$ en termes de déblaiement et d'enlèvement de la neige. Une autre variance négative matérielle (107 000\$) a été le résultat de nouvelles hypothèses requises dans le calcul des avantages sociaux futurs des retraités de la Ville. Cette dépense doit être comptabilisée aux registres, mais elle ne nécessite aucune sortie de fonds.

Du côté positif de la situation, nous avons profité de la première année de la nouvelle entente revoyant la façon de calculer la quote-part des dépenses d'agglomération, réalisant des économies de 379 000\$. Nous avons en plus généré un écart favorable de 73 000\$ sur la consommation / utilisation réduite de l'eau potable sur l'ensemble du territoire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2017)

Le programme triennal d'immobilisations 2017 prévoyait des dépenses de l'ordre de 3 958 500\$. Les investissements réels de l'année en projets d'immobilisations se sont chiffrés à 2 970 000\$. L'écart entre les coûts réels et prévus est surtout attribuable au report de travaux à l'année 2018 (Travaux sur le Boul. des Anciens-Combattants et la rue Lebeau, de même que le remplacement de la toiture et du système de déshumidification au garage municipal). Les projets majeurs entrepris en 2017 incluaient les travaux de réfection des rues St-Étienne, Lamarche et Legault et la construction d'un trottoir sur la rue Meloche. Nous avons aussi entrepris d'importants travaux de rénovation au Centre Harpell, soutenus par une subvention accordée dans le cadre du programme fédéral Canada 150.

La Ville a continué d'investir dans l'amélioration de ses infrastructures sans que sa position financière à long terme ne soit négativement affectée. En effet, l'endettement net à long terme de la Ville (avant la quote-part dans l'endettement d'autres organismes) a **diminué** de 11 174 000\$ à 10 931 000\$, soit 243 000\$ de moins.

Pour des détails additionnels, veuillez s'il vous plaît consulter le rapport financier publié dans son intégralité sur le site web de la Ville.

Paola Hawa

Maire – Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue